# Lausanne voit les toits en vert

***Pionnière dans la gestion écologique des espaces verts, la Ville de Lausanne subventionne depuis début 2015 les privés qui créent des toitures végétalisées. Pleines d'avantages, celles-ci permettent notamment de rallonger la durée de vie des toits et de renforcer l'isolation thermique des bâtiments, tout en favorisant le développement de la biodiversité en ville.***

***Par Alexander Zelenka***

De New York à Singapour, les toitures végétalisées ont la cote. Si en Suisse, Bâle a été la première ville à mettre en place une véritable politique en la matière, dans les années 1990 déjà, Lausanne lui a emboîté le pas avec entrain. Pour l'instant, sur les 3000 toits plats ou à faible pente que compte la capitale vaudoise, seuls 6% sont végétalisés, contre près de 25% dans la cité rhénane. Pour augmenter leur nombre, la Ville de Lausanne s'est engagée à favoriser la végétalisation extensive des bâtiments dont elle est propriétaire. Afin d'encourager les privés à faire de même, elle a également mis sur pied un système d'encouragement financier début 2015. Présentant de nombreux avantages, ces aménagements sont, pour commencer, un excellent moyen de compenser une partie des surfaces vertes perdues au sol dans des villes en constante densification. Ils permettent aussi d'offrir de nouveaux espaces de vie à la flore et à la petite faune, contribuant ainsi à l'élargissement du réseau écologique urbain. En plus de favoriser la biodiversité, ils constituent également une excellente protection pour les bâtiments. Un toit végétalisé a en effet une durée de vie près de deux fois plus longue qu'un toit plat à gravier, car le couvert végétal protège les matériaux d'étanchéité contre les rayons ultraviolets en réduisant très fortement les écarts de température journaliers. Les toitures vertes renforcent par ailleurs l'isolation thermique des constructions, de quoi réaliser d'intéressantes économies d'énergie. En cas de fortes précipitations ou d'orages, elles retiennent l'eau, la filtrent et ralentissent le débit d'évacuation, ce qui évite une surcharge des réseaux d'eau claire. Enfin, de tels travaux apportent une plus-value esthétique et paysagère au bâtiment, surtout dans des villes en pente comme Lausanne, où l'on a fréquemment vue sur les toits voisins.

***«Un toit végétalisé a une durée de vie près de deux fois plus longue qu'un toit plat à gravier.»***

## Compatible avec le photovoltaïque

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures végétalisées est tout à fait possible et même recommandée, puisqu'elle s'avère bénéfique à la fois aux plantes et aux panneaux solaires, à condition que ceux-ci soient disposés en «shed», c'est-à-dire inclinés, et non posés à plat sur le sol. De nombreuses études le prouvent: en rafraîchissant l'arrière des panneaux par leur évaporation, les plantes et le substrat installés sur le toit maintiennent un climat supportable en été, proche de la température de l'air, réduisant ainsi de quelques pourcent les pertes de rendement énergétique. Car les cellules photovoltaïques supportent mal la surchauffe, au point que leur efficacité diminue dès que leur température dépasse les 25 degrés. En contrepartie, les panneaux solaires procurent de l'ombre et de l'humidité aux plantes qui poussent sous leur couvert, ce qui rend leurs conditions de vie nettement moins extrêmes et favorise leur croissance. ■

***Toits végétalisés.*** *La halle sud du Palais de Beaulieu, après la 1re année de végétalisation.*

## Prix SPG de l'immobilier durable

En 2013, la SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE a lancé le Prix SPG de l'immobilier durable, en partenariat avec l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève. Ce prix vise à récompenser un projet de management de l'énergie au sein d'un bâtiment, autant privé que public ou un bâtiment d'envergure, du type centre commercial. La 4e édition débutera le 22 janvier 2016. Il s'agit d'une formation en six modules en cours d'emploi qui requiert entre 3 et 4 jours de présence mensuelle sur six mois. L'enseignement a pour but de former aux méthodes de la norme ISO 50001 mais surtout de prendre en compte la dimension globale du management de l'énergie, à savoir humaine, organisationnelle et technique afin d'envisager une amélioration significative de la performance énergétique. La clôture des inscriptions a été fixée au 11 décembre prochain. Pour en savoir plus: www.unige.ch/formcont/managementenergie. CES

*Philippe Buzzi, directeur du Département Gérance de la SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE, et Loïc Vallelian, lauréat du Prix SPG de l'immobilier durable 2014.*